

Le congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs à St-Hubert de Spaulding

Il réunit chez nos voisins de nombreux membres de l'U.C.C., directeurs et invités d'honneur.

Présence de Mgr Letendre, vicaire général du diocèse et Prêlat Domestique.

Pour la troisième année consécutive la paroisse de St-Hubert de Spaulding, notre voisine remporte l'honneur d'avoir, le Congrès Régional de l'Union Catholique des Cultivateurs. C'est en obtenant le plus haut pourcentage dans sa propagande, soit 107%, pourcentage concernant deux comtés, ceux de Frontenac et Wolfe, que les honneurs d'avoir chez elle le Congrès régional, sont retombés sur la paroisse de Spaulding. Ajoutons ici que St-Hubert s'est signalé à l'attention des dirigeants de l'U.C.C., en inscrivant dans les rangs des membres de l'Union 80 membres sur 125 familles qu'elle possède. De plus, 58 fils de cultivateurs forment le cercle de Spaulding.

Il y a deux ans, on se le rappelle, le congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs était tenu à Lac Mégantic, Spaulding ayant permis le choix de notre ville; l'an dernier et cette année, ces assises ont eu lieu à St-Hubert.

C'est lundi, le 21 septembre, que s'est tenu à St-Hubert de Spaulding, sous le patronage de M. le curé Antonio Laliberté, si dévoué à la cause des cultivateurs, le congrès régional des comtés de Wolfe et Frontenac. Voici le détail de l'intéressant programme qui a été arrêté et suivi:

9.30 heures, messe célébrée par M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain; un magnifique sermon fut prononcé au cours de cette messe, par M. l'abbé Raoul Bruno,

Révélation sensationnelles

On nous prie d'annoncer que des révélations sensationnelles, seront faites à la radio, tous les vendredis soirs, à 8 heures, à partir de vendredi prochain, le 25 septembre.

PAR ORDRE.

Le poignard symbole de la campagne

722 poignards seront distribués aux comités locaux d'organisation.

"Les Canadiens qui achèteront des obligations du Troisième Emprunt de la Victoire le mois prochain aideront personnellement le général McNaughton et l'armée canadienne outre-mer à pointer leurs poignards vers le cœur de Berlin", suivant la déclaration qu'a faite M. G.-W. Spinney, président du comité national sur les finances de guerre. Quelque 722 poignards du genre de ceux qui servent aux commandos — fabriqués pour l'armée à Sheffield, Angleterre — ont été expédiés au Canada pour être distribués aux 722 comités locaux qui représentent le Comité national des finances de guerre à travers le pays.

Lorsque chacun de ces comités aura atteint son objectif, il expédiera son poignard "Commando" au régiment représentant ce district outre-mer. Ce poignard sera employé à la guerre par un des membres du régiment et il sera le témoignage que leurs compatriotes restés à l'arrière s'engagent à fournir à nos soldats les armes et l'équipement nécessaires pour se rendre jusqu'à Berlin.

Le poignard "Commando" sera donc le symbole de la campagne pour le 3e emprunt de la Victoire. Des insignes seront distribués aux solliciteurs; ils seront bleus et porteront un petit poignard d'argent. Les drapeaux et bannières employés au cours de la campagne porteront tous le symbole du poignard "Commando".

Des cérémonies, le 18 octobre

Des cérémonies spéciales auront lieu dans 722 différents centres à travers le pays, le 18 octobre. L'hon. M. Ilsley et M. Spinney demandent à tous les maires et à tous les chefs du gouvernement de proclamer publiquement dans toutes les municipalités que le dimanche, 18 octobre sera consacré officiellement comme le dimanche du 3e emprunt de la Victoire.

Ce jour-là, des milliers de citoyens se réuniront pour l'inauguration des poignards "Commando". Ils s'engageront à accomplir un appui plus intense à l'effort de guerre du Canada.

Des parades sont préparées, incluant des membres des forces armées et des groupes de civils de toutes les classes.

Le poignard "Commando" sera aussi employé comme symbole pour marquer les progrès des souscriptions locales. Des reproductions seront placées en évidence dans les villes et villages et marqueront le progrès des souscriptions vers l'objectif fixé.

Le poignard "Commando" est tout d'acier et mesure 14 pouces. La garde est en forme d'arabesque et la lame est de la forme dite diamant.

Sur le Pont d'Agnès

Si nous ne sommes pas arrivés à l'automne, l'automne est certainement arrivé à nous.

On nous demande de nous tenir prêts à prêter.

Jamais plus que durant la présente guerre des nerfs, guerre n'a eu aussi grand et aussi pressant besoin du nerf de la guerre.

Si la guerre actuelle nous apporte autant de monstruosité, ne nous en étions pas à la vue de tant de monstres ennemis qui la poursuivent après l'avoir provoquée.

La bonne retraite fournit à l'écouler, à l'étudiant, qui a pu perdre du terrain, l'avantage de la reprendre.

Les accidents d'autos ont été moins nombreux que d'habitude, au cours de la saison d'été, mais depuis l'arrivée de l'automne, la liste rouge s'allonge!

La science veut, qu'en ce siècle où nous vivons, nous puissions courir plus rapidement vers la fin de notre grand voyage, par terre, par mer et par air.

Nous aurons encore un hiver cette année, et pas plus tard que cet automne, il nous sera annoncé.

Quand les feuilles commencent à trembler, après l'arrivée d'un premier vent glacial, elles ne retardent pas à tomber.

Un poignard pointé vers le cœur de Berlin, tel est l'emblème du nomme qui ne manque certes pas de piquant.

722 de ces poignards nous seront envoyés de Londres; ils seront utilisés au cours de la campagne.

Mais, rassurez-vous amis, lecteurs et lectrices, ils ne seront utilisés que pour délier nos bourses, et encore ne les feront-ils qu'avec notre entière permission.

En avant donc! Nous entrerons dans la campagne et nous ne resterons sur le champ.

NAISSANCE

M. et Mme Henri-Louis Martel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. L'enfant, baptisée sous les noms de Anne-Marie, Jocelyne, Suzette a eu comme parrain et marraine: M. et Mme Joseph Nadeau, ses grands-parents. Porteuse: Mme Odilon Martel, grand-mère paternelle.

Nos félicitations.

COUR DU MAGISTRAT

L'honorable Juge Philippe Marchand a présidé en notre ville, aujourd'hui, une séance de la Cour du Magistrat. Plusieurs causes ont été entendues dont la plus importante fut celle de Archelais Grenier, de St-Hubert de Spaulding vs La Caisse Populaire de St-Hubert.

Dans cette cause le demandeur Grenier prétendait avoir payé un billet de \$40.00 au secrétaire de La Caisse, un matin alors qu'il se rendait à l'ouvrage. Par contre, le secrétaire, prétendait que dans ces circonstances là, il n'y avait pas eu de versement d'argent de fait. On eut alors recours à un comité d'arbitrage, le 19 avril 1942. Il fut formé de MM. Athanase Grondin, Daniel Grégoire et Stanislas Lacasse, ce dernier ayant cependant refusé d'y participer. Dans les circonstances, la Caisse Populaire considéra l'arbitrage comme nul et sans effet, d'autant plus que les témoins entendus à cet arbitrage n'étaient pas

assermentés. La cause fut prise en délibéré par l'honorable Juge Marchand et jugement sera rendu d'ici à quelque temps.

M. Armand Drouin, était le procureur du demandeur et M. L. Philippe Cliche celui de la défenderesse.

LISEZ NOTRE JOURNAL

NOTES LOCALES

A LAC MEGANTIC

Depuis lundi, nous sommes en automne. Il n'y a pas que le calendrier qui nous en fait la remarque, la nature elle-même nous l'a dit. Les jours sont en effet, plus courts de plusieurs minutes que ceux de la saison qui s'en est allée. Le soleil a perdu de son ardeur, le vent est plus froid et chaque fois qu'il nous visite il ne manque pas de détacher, au passage, quelques feuilles de nos arbres, pour les balayer ensuite, en attendant de revenir faire des siennes. C'est l'automne.

Le colonel L.-P. Cliche, commandant de notre centre d'entraînement et Madame Cliche, sont de retour de East Broughton, où ils ont assisté au service et aux funérailles de Mme Richard Cliche mère de notre concitoyen.

M. et Mme Albert Brault et leurs enfants se rendaient visiter des parents dans la métropole, récemment.

Mme Onésime Roy est de retour d'un voyage à Québec.

M. E. Lacouline, représentant de la maison Royal Typewriter, de Québec, a passé les journées de samedi et dimanche en notre ville.

Le docteur J.E. Lafliche et Madame Lafliche passent la fin de semaine dans la métropole où le docteur assistera à la convention des dentistes.

Le docteur Paul Frescynet et Madame Frescynet, sont partis pour Montréal aujourd'hui où le docteur Frescynet assistera également à la convention des dentistes.

MM. Alfred-V. Pothier, et Donat Blais se sont rendus à Montréal, dans l'intérêt de l'organisation du prochain emprunt de la victoire.

M. et Mme L. Philippe Poulin ont passé la fin de semaine dernière dans la Beauce, à l'occasion du décès, survenu à St-Joseph, de M. Achille Lessard.

M. et Mme Xavier Beaudoin, de St-Ludger, étaient de passage à Lac Mégantic, hier.

M. Albert Bourgault, député du district No. 4 des chevaliers de Colomb, et le notaire Tourigny, tous deux de East Angus, étaient à Lac Mégantic, à l'occasion de l'installation, à la cour locale des Chevaliers, des nouveaux officiers, du conseil Ste-Agnès.

M. et Mme Lucien Grondin, de St-Hubert de Spaulding ont visité M. et Mme Willie Grondin; ils se sont également rendus à Courcelles, chez des parents.

M. Henri-L. Roy, de Shipshaw est venu à Lac Mégantic, par affaires.

M. Camille Ethier, actuellement à Québec, est venu passer le dimanche au milieu des siens.

M. Rémi Lemoine, du camp de Montmagny a passé le dimanche dans la famille de M. Adélar Lemoine, ses parents.

M. Conrad Cloutier, qui a passé quelque temps en repos dans sa famille, à Montréal, à la suite d'un léger accident survenu au cours d'un entraînement militaire est venu passer quelques jours à Lac Mégantic. Il a été l'hôte de Mlle Juliette Leblanc.

M. Adélar Nadeau et Mme Paul-Emile Blais, sa belle-sœur, sont de retour d'un voyage à Ste-Anne de Beaupré.

(suite à la dernière page)

MANUEL DE L'INVENTEUR
10
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
954 ST-CATHERINE MONTREAL

Les confrères Hains dans le deuil

Deux confrères de la Presse Hebdomadaire sont en deuil, depuis la semaine dernière. Ce sont MM. Edouard Hains et Oliva Hains, propriétaires des hebdomadaires "La Revue de Granby" et "La Chronique de Magog" et "L'Etoile de l'Est" de Coaticook. M. Gédéon Hains, père des frères Hains, vient de mourir à Granby, à l'âge de 73 ans.

L'"Echo de Frontenac" prie les confrères que le deuil vient de frapper, d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Décès de l'hon. Juge J.S. Couture

L'honorable Juge Couture a déjà présidé, en notre ville, plusieurs séances de la Cour du Magistrat.

Lundi dernier, dans un hôpital de la capitale est décédé, après une longue maladie, l'honorable J.-S. Couture, de Sherbrooke, autrefois de l'Étude Nicol-Lazure et Couture, avocats.

L'honorable Juge Couture, était bien connu à Lac Mégantic où nous l'avons vu plusieurs fois présider les séances de notre Cour du Magistrat. Il était âgé de 51 ans.

Le docteur J.E. Lafliche et Madame Lafliche assistent à la convention des dentistes.

Lui survivent: son épouse, née Antoinette Hébert; deux frères: Arthur Couture, employé au département du trésor de notre province et Albert Couture, de Québec; ses sœurs: Mme J.P. Bélanger, de Montréal, Mme Jacob Nicol, de Sherbrooke, Mme Harry Ward, de Montréal, Mme Alphonse Gauthier et Mme Cécil Dun, de Sherbrooke.

L'"Echo de Frontenac" offre aux membres de la famille du distingué disparu, l'expression de ses vives condoléances.

Il s'acquitte d'un vœu envers Sainte-Anne

Les faveurs de toutes sortes obtenues par l'intervention de Sainte-Anne sont nombreuses, nous a-t-on souvent dit, toutes cependant, ne sont pas connues.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de faire écho à celle obtenue récemment par un citoyen de notre ville, M. Adélar Nadeau qui attribue à l'intercession de Sainte-Anne la guérison miraculeuse du mal qui, à (suite à la page 4)

M. et Mme Elodien Duclos accompagnés de M. et Mme Donat Boulanger sont de retour d'un voyage à Morrisville et Burlington, Vermont.

M. Adrien Hébert de la maison Willis & Co., de Montréal était de passage en notre ville hier, en voyage d'affaires.

Le docteur et Madame Viateur Bolduc, sont de retour de la métropole où ils ont passé une huitaine.

M. Philippe Dostie vient de nous quitter pour se rendre à Toronto, où il a fait son entrée dans la Royal Canadian Air Force.

Le caporal Marcel Gagnon, de Sherbrooke, actuellement en entraînement au camp militaire de St-John, N.B., était l'hôte de Mlle Juliette et Georgette Leblanc, ces jours derniers.

M. et Mme Elodien Duclos, se rendaient à Montréal, en fin de semaine dernière, en voyage d'affaires.

L'honorable Juge Philippe Marchand, de Sherbrooke, a passé la journée de jeudi à Lac Mégantic, président une courte session de la Cour du Magistrat.

M. L. Philippe Cliche, avocat, se rendra à St-Joseph, dans la Beauce, samedi, à l'occasion de la cérémonie d'assermentation de son frère, M. Léonce Cliche, avocat, récemment nommé Juge de la Cour de Magistrat.

—Monsieur J.A. Bonin, sera de retour à la cure, demain, vendredi, après un court voyage à Sherbrooke.

Le nouvel emprunt de la victoire

Il sera lancé le 19 octobre prochain et devra recueillir une somme de \$750,000,000.00

L'objectif du troisième emprunt de la Victoire sera de \$750,000,000, annonce l'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances. L'emprunt s'ouvrira le 19 octobre prochain et sera sous la direction du comité national des finances de guerre.

Commentant le communiqué de l'hon. M. Ilsley, M. G.-W. Spinney, président du comité national des finances de guerre, a déclaré:

"Le défi et l'opportunité que représente pour le peuple canadien actuellement le troisième emprunt pourrions bien s'avérer d'un caractère décisif dans la victoire finale. Le peuple canadien a toujours répondu à l'appel lorsqu'il lui en a démontré la nécessité.

"La nécessité s'est maintenant accrue à un tel degré que chaque pensée, chaque effort, chaque sou doivent être consacrés à assurer le succès du prochain emprunt.

Les coupures et les échéances des obligations qui seront vendues ainsi que le taux d'intérêt seront annoncés plus tard.

Le dernier emprunt lancé en février, qui était de \$600,000,000 a été de beaucoup sursouscrit.

Le dernier emprunt, celui de février dernier, avait pour objectif \$600,000,000; mais le peuple canadien, dans sa générosité et devant la gravité de la situation l'a de beaucoup sursouscrit.

L'objectif de \$750,000,000 est encore le plus considérable fixé pour un seul emprunt, depuis le début de la guerre. Le premier était de \$200,000,000; le deuxième pour \$300,000,000; le troisième et le quatrième (soit le premier et le deuxième emprunt de la Victoire), de \$600,000,000.

Tous ont été considérablement sursouscrits. Le premier emprunt, en janvier 1940, a obtenu \$321,276,850, et de plus \$50,000,000 en obligations échues ont été converties pour l'emprunt national.

Le deuxième, au mois de septembre de la même année, a rapporté \$324,248,300 et conversion d'obligations, \$24,045,700.

Le nouvel emprunt, dont la campagne s'ouvrira, comme nous le disons plus haut, lundi, le 19 octobre prochain, devra rencontrer, comme ceux qui l'ont précédé l'appui de la population de notre ville de notre comté.

Comme nous le disions dans une dernière édition, il sera, dans notre comté, sous la direction de MM. Alfred-V. Pothier et Donat Blais, à qui nous souhaitons le plus entier succès dans leurs efforts.

Collision entre un train et une automobile

Deux personnes sont gravement blessées dans une collision, à la traversée à niveau dans le centre de la ville de Lac Mégantic.

Un drame de l'automobile s'est déroulé en notre ville au cours de la nuit de mardi à mercredi. Deux personnes de Stornoway, dans le comté de Frontenac, sont aujourd'hui sur un lit d'hôpital, après avoir vu la mort de très près.

Vers une heure et demie mercredi matin, un camion-automobile, appartenant à M. Achille Breton de Stornoway de Frontenac, que conduisait M. Hermiin Lessard de cette paroisse, accompagné de M. Cyrille Vachon du même endroit est venu en collision avec l'express de nuit de la compagnie de transport Pacifique Canadien. Le camion se dirigeait vers la partie nord de notre ville, par la rue Frontenac lorsqu'il arriva à la traversée à niveau située aux extrémités des rues Frontenac et Laval, le train de nuit du Pacifique Canadien passait au même moment. Il se produisit une collision terrible, au moment de laquelle le chauffeur fut projeté au dehors de son véhicule, cependant que son compagnon y restait emprisonné. L'auto fut entièrement démolie et au matin même de l'accident, on pouvait encore en trouver des pièces sur le théâtre du drame.

Hermiin Lessard, le chauffeur eut la jambe gauche fracturée en plusieurs endroits au-dessus du genou; sa jambe droite portait des plaies au genou, blessures déclarées assez graves par le médecin. Cyrille Vachon le compagnon de Lessard se blessa à la tête et à la figure; il portait de nombreuses lésions à la tête et avait le nez et la lèvre supérieure coupés, et souffrait d'un choc traumatique intense.

Le prêtre et le médecin furent mandés en toute hâte. Le docteur Viateur Bolduc, qui fut appelé constata que les deux victimes étaient privées de connaissance. L'une d'elles particulièrement, ne donnait aucun signe de vie et durant quelques minutes on la crut morte.

Après avoir pratiqué la respiration artificielle le médecin réussit à la ranimer. On leur administra les stimulants que nécessitait leur état, puis le médecin ordonna leur transport à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke; c'est l'ambulance Lemay, de Lac Mégantic, qui a transporté les blessés.

Deux tragédies en 8 jours

Deux tragédies, à peu près semblables se sont produites au même endroit, en moins de 8 jours. C'est la semaine dernière, en effet, que nous annoncions la nouvelle de l'accident au cours duquel M. Bernard Lapierre, propriétaire de taxi, avait été blessé ainsi que trois passagers de l'automobile qu'il conduisait. Sa voiture avait également été complètement démolie.

ASSUREZ-VOUS
D'AVOIR LE BON NUMERO.
VERIFIEZ DANS L'ANNUAIRE

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



Le troisième centenaire de Saint-René Goupil

Le 29 septembre 1942 marque le troisième centenaire de la mort de René Goupil, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus. Il est remarquable que le groupe de nos Saints Martyrs Canadiens comprenne des prêtres, un frère et un laïc, comme

si la Providence avait voulu donner au Canada, dans ses premiers saints, des modèles et des protecteurs choisis dans les trois genres de vie que l'homme peut embrasser. Quelle existence utile, heureuse et sanctifiante peut vivre un simple frère! Quels services il peut rendre à sa communauté dans les métiers les plus variés et, par là, à la société

SPAULDING

(De notre correspondant)
M. l'abbé Roméo Côté de Springhill, M. l'abbé Armand Malouin de Sherbrooke, ainsi que Mlle Tremblay sont venus visiter M. l'abbé Laliberté, Madame et Mademoiselle Laliberté. Ils ont également visité M. et Mme Napoléon Audet, anciens paroissiens de M. l'abbé Côté.

—Mme Napoléon Audet et ses deux fillettes Lisette et Gisèle, sont allées à Springhill ces jours derniers.

—M. et Mme Gédéon Boucher, leurs enfants, de l'Abitibi, ont passé quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Napoléon Lemieux et M. et Mme Jos. Boucher, leurs amis.

—Mme Edouard Bégin est allée visiter sa fille à Sherbrooke.

—Mme Jos Grenier est allée à Lac Mégantic, ces jours derniers.

LAMBTON

(De notre correspondant)
Miles Hortense et Françoise Marcoux, institutrices à St-Fortunat ont visité leurs parents récemment.

—Miles Marcelle Guertin de C. W.A.C. de Québec, Madeleine Guertin, Cécile Lapointe et Anne-Marie Blanchette se sont rendues à St-Honoré Shenley, pour une soirée dramatique.

—Mlle Marie Garneau de Québec passe quelques semaines chez son oncle, M. le Curé Garneau.

—M. et Mme Arthur Brochu de Québec ont visité la famille Josaphat Lapointe.

—Mmes Emile Deveault et Wilfrid Stebenne de Sherbrooke passent quelque temps chez leurs parents M. et Mme Joseph Rodrigue.

—Le notaire J. Ernest Guertin et sa famille ont quitté notre village pour aller demeurer à Québec.

—M. et Mme Roméo Baillargeon ont visité Toronto, et les Chutes Niagara, récemment.

tout entière! Quels mérites il peut accumuler dans une vie humble et tranquille! Puise saint René Goupil entraîner à sa suite une troupe nombreuse de jeunes!

Chaque Paquet de 10 de **PAPIER A MOUCHES WILSON**
TIENNE PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEURS DE TOUT AUTRE ATRAPE MOUCHE

10c. POURQUOI PAYER PLUS?
Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre pharmacien, votre épicerie ou votre marchand général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

—M. Philius Gagnon a visité ses parents et amis dans l'Abitibi.

—Mlle Cécile Ménard a visité son amie, Mlle Gabrielle Drapeau.

—Les dames fermières ont tenu leur exposition annuelle jeudi dernier. Les exhibits étaient très nombreux et variés. Plusieurs personnes des paroisses environnantes sont venues visiter l'exposition.

—Mmes Edouard Paradis, Joseph Drapeau, Ernest Carrier, Mlle Cécile Lapointe, Mmes Edmond Lapointe, Alfred Turcotte, Alfred Lapointe, Ludger Turcotte, Etienne Boulanger, et Arthur Giguère, sont allées à St-Romain, à l'occasion de l'exposition.

STE-CECILE, Front.

(De notre correspondant)

Mort de Mme Philomène Duquet. Une citoyenne en vue vient de disparaître dans la personne de Mme Amanda Fradette, épouse de M. Philomène Duquette décédée à l'âge de 73 ans; elle laisse pour pleurer sa perte un frère, M. Josaphat Fradette de l'Ouest. Ses beaux-fils et belles-filles: MM. et Mmes Honoré Duquette, Antonio Duquette, Delphis Duquette; ses belles-filles: Mme Adélaïde Lemieux (Yvonne) Mme Camille Roy (Annie) Sr Ste-Marie-Ange (Claudia) des SS. de la Ste-Famille, de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Odilon Gravel, M. et Mme Alp.

Bouffard, M. et Mme Alp. Pugin, M. et Mme J. Richard. Outre ceux déjà nommés, assistaient au service, M. et Mme Ed. Trudel de Lac Mégantic, M. et Mme Léo Ross, M. Antonio Roy, M. Odilon Roy, Mlle Thérèse Roy, plusieurs familles étaient représentées au service. Nos sympathies à la famille.

ST-ROMAIN

(De notre correspondant)
Mlle Yolande Roy est à l'hôpital de Sherbrooke. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Gaston Roy et Réal Roy à Woburn.

—A St-Sébastien récemment; Miles Yolande Roy, Athala Boulanger, Yvonne Boulanger, Olida Boulanger, Mariette Beaulé, Clémence Campeau, Marie-Reine Campeau, Thérèse Hallée, Célia Hallée, Laurette Bellavance, Marielle Boulanger, Rose-Aimée Lapierre, Amanda Boulanger, Emilienne Rancourt, Blanche-Aurore Bouffard, MM. Rodolphe Campeau, René Dion, Denis Boulanger, René Hallée, Roland Boulanger, Aimé Boulanger, Fidèle Boulanger, Yvon Boulanger, Léandre Jacques, Jean-Paul Boulanger, Gérard Boulanger et Sylvio Boulanger.

—M. et Mme Napoléon Roy à Sherbrooke.

—M. Gérard Boulanger, Sylvio Boulanger et Benoit Cliche à Woburn.

—M. Calixte Roy et Rodolphe Campeau aux Etats-Unis.

—M. Fidèle Boulanger et Alphonse Boulanger à Sainte-Anne de Beauport.

A ST-SEBASTIEN

M. Hervé Bernier est retourné au camp d'entraînement militaire.

—M. Valère Boutin et Robert Rosa de Montréal en promenade à Saint-Sébastien.

—Miles Yolande Roy, Athala Boulanger, Yvonne Boulanger, Olida Boulanger, Mariette Beaulé, Clémence Campeau, Marie-Reine Campeau, Thérèse Hallée, Célia Hallée, Laurette Bellavance, Marielle Boulanger, Rose-Aimée Lapierre, Amanda Boulanger, Emilienne Rancourt, Blanche-Aurore Bouffard, MM. Rodolphe Campeau, René Dion, Denis

Révélation sensationnelles

On nous prie d'annoncer que des révélations sensationnelles, seront faites à la radio, tous les vendredis soirs, à 8 heures, à partir de vendredi prochain, le 25 septembre. PAR ORDRE.

Cigarettes SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Boulanger, René Hallée, Roland Boulanger, Aimé Boulanger, Fidèle Boulanger, Yvon Boulanger, Léandre Jacques, Jean-Paul Boulanger, Gérard Boulanger, Sylvio Boulanger de St-Romain de passage à l'occasion du mariage de Mlle Rose-Aimée Bernier à M. Léandre Lapierre.

—M. Roland Boulet de St-Samuel Station passe la fin de semaine chez son oncle M. Armand Rouleau.

—M. Paul Isabel de Lac Mégantic, en promenade chez ses parents.

—Mme Josaphat Rosa visite sa fille Mme Emile Drouin de Lambton.

Etude légale de **M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE, L. L. L.,**
Avocat au Barreau de St-François
LAC MEGANTIC, C^{té} Frontenac

La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.
Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:
Pâleur, Douleurs de tête, de reins, de nerfs.
Faiblesse, Irrégularité.
Manque d'appétit, Périodes douloureuses.
Fatigue, Troubles internes.
Nervosité, essentiellement féminins.

CONFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
C^{ie} Chimique FRANCO Américaine, Ltd. 1570, rue St-Denis, Montréal.

Il est Plus Important que jamais de RETOURNER LES BOUTEILLES



VIDES

QUAND VOUS ACHETEZ une provision de "Pepsi-Cola" pur et pétillant pour la maison, vous payez un dépôt sur chaque bouteille.

VOUS N'ACHETEZ PAS LES BOUTEILLES. Vous ne payez en réalité que pour les 12 onces de savoureux "Pepsi-Cola" contenues dans la bouteille. Le dépôt sur la bouteille est un placement que vous faites pour vos prochaines commandes de "Pepsi-Cola."

SUR CHAQUE BOUTEILLE DE "PEPSI-COLA" se trouve la marque de commerce "Pepsi-Cola" qui l'identifie comme étant la propriété de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, ou de ses embouteilleurs. Les bouteilles portant la marque de commerce "Pepsi-Cola" ne vous sont jamais vendues—elles vous sont prêtées. **C'EST DE L'ARGENT EN DÉPÔT** que ces bouteilles vides portant la marque

de commerce "Pepsi-Cola" que vous avez chez vous. Retournez-les, comme toujours, à votre marchand et procurez-vous une nouvelle provision de "Pepsi-Cola" sans payer de dépôt sur vos nouvelles bouteilles.

DES MILLIERS DE CAISSES de "Pepsi-Cola" sont consommées chaque jour par les forces armées du Canada. Des milliers de caisses vont aux navires qui relient la Grande-Bretagne aux autres parties de l'Empire. Et des milliers d'autres caisses vont chaque jour aux usines de guerre du Canada—pour soutenir l'énergie nécessaire à l'effort de guerre.

EN TEMPS DE GUERRE, LES BOUTEILLES DOIVENT SERVIR. En retournant promptement les bouteilles vides portant la marque de commerce "Pepsi-Cola", vous faites épargner des bouteilles—ce qui permet de fournir plus de verre aux industries vitales.

SERVEZ 30NC LE CANADA—SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES—RETOURNEZ PROMPTEMENT À VOTRE MARCHAND LES BOUTEILLES VIDES PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE "PEPSI-COLA"

PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

J. A. ROY, embouteilleur

55, rue Laviolette Telephone 27 Lac Mégantic Qué



VOTRE IMPÔT N'EST PAS LOURD

Les soldats canadiens font chaque jour des sacrifices qui ne peuvent être mesurés en dollars et en sous. Eux, c'est leur vie même qu'ils risquent; et, en comparaison de ce qu'il font, c'est peu de chose vraiment que de payer l'impôt sur le revenu. Il est juste que nous payons l'impôt puisque c'est notre guerre, à nous aussi, et qu'il faut la gagner. Chacun doit payer—tous ceux qui gagnent de l'argent—hommes et femmes, patrons et employés. Et c'est pour vous faciliter la tâche, pour vous éviter d'avoir à payer à la fin de l'année tout l'impôt à la fois, que le gouvernement a exigé que les employeurs déduisent une partie de l'impôt sur chaque paye.

Pensez aux Canadiens qui combattent... et vous comprendrez que l'impôt sur le revenu n'est pas lourd!

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER
972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

LE GENIEVRE

DOUBLE ACTION

le **Gin de KUYPER**



Le véritable saveur de Hollande fait du Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES, **\$1.15**

26 ONCES, **\$2.70**

40 ONCES, **\$3.90**

Distribué et emballé au Canada sous le surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillers, Rotterdam, Hollande. 341798

MAISON FONDÉE EN L'AN 1693

La manufacture Roy & Brassard sortirait de ses ruines

Cette industrie de chez nous, presque entièrement détruite par le feu la semaine dernière sera reconstruite. — L'incendie de vendredi dernier.

Une industrie de chez nous, dont les débuts ont été fort prometteurs, fut presque entièrement détruite par un incendie dans la soirée de vendredi. Vers 10.30 heures de gros nuages d'une épaisse fumée à travers lesquels vinrent bientôt se mêler des flammes, furent aperçus à une des extrémités de notre ville, dans la direction de l'aéroport. Peu de temps avant, la sirène de notre département du feu avait signalé l'incendie et notre escouade de pompiers sous la direction de leur chef M. Alfred Dostie, s'était rendue sur les lieux.

La manufacture de portes et chassis et d'articles divers en bois, propriété de MM. Roy & Brassard était la proie des flammes.

Une trentaine de pompiers ne mirent pas moins à l'oeuvre pour tenter d'enrayer l'élément destructeur mais ce fut en vain, la partie

en bois de la manufacture était consumée de toutes parts, par le feu, qui ne laissa que la partie construite en béton.

C'est une perte presque totale pour MM. Roy et Brassard qui ne possédaient que très peu d'assurances sur leur propriété, évaluée avec la machinerie à \$15,000.00 environ. La machinerie, on le comprendra est hors d'usage après l'incendie de l'autre soir.

Une cinquantaine d'hommes étaient régulièrement employés à la manufacture de MM. Roy & Brassard. M. Roy avec lequel nous avons communiqué par téléphone, après l'incendie de la semaine dernière nous disait que c'était l'intention des propriétaires de reconstruire sans délai la manufacture. Nous félicitons ces concitoyens pour l'énergique décision qu'ils viennent d'arrêter et leur offrons notre sympathie dans le malheur qui les frappe.

A VENDRE

A Upper Melbourne 2 1/2 milles de la gare de Richmond, Que., et 1/2 mille du Bureau de poste de Upper Melbourne sur la route Nationale, Environ 195 acres.

Les bâtiments de cette ferme sont en face de la grande crèmerie et laiterie moderne de la Elmhurst Dairy Limited, où le lait et la crème peuvent être transportés sans aucun frais de transport.

La maison est moderne, neuf chambres avec électricité, eau chaude et froide, chambre de bain, etc. Bonne cave et fournaise. Grand vivier pour élever poissons. Maison nouvellement peinte. Paratonnerres. Atelier et garage en arrière. Toiture en ardoise. La grange est couverte en ardoise et peut contenir cinquante vaches ou plus des "box-stalls". Électricité dans la grange. Silo contenant 120 tonnes. Autre grange pour les chevaux ou les moutons, couverte en ardoise, environ 24 x 36. Deux remises. Une autre grange 36 x 60 avec étable en appenti servant pour le moment pour l'entreposage du grain et de la paille.

La terre donne sur la Rivière St-François. Plusieurs ruisseaux traversent la propriété et fournissent l'eau aux bâtiments, l'eau ne manque jamais et la tuyauterie est toute neuve. Terre très fertile dont la récolte remplira toutes les granges. Des récoltes d'avoine de 80 minots à l'acre ont été obtenues. Bonne superficie d'environ quinze acres sans équipement. Ferme de première classe pour production laitière pour cinquante vaches en plus des autres animaux. Une grange a été employée pour du bétail de boucherie et les parts auront à être remplacées. Pour occupation en octobre 1942 avec la récolte environ 90 tonnes de foin, 100 tonnes d'ensilage et 16 tonnes de paille valant environ \$2,000.00.

PRIX: \$12,500.

Sur la route nationale entre Richmond et St-Félix de Kingsay, 235 acres dont environ 100 acres en bois comprenant érable non équipé. Beaucoup de cèdres pour poteaux. Trois-quarts de mille de frontage sur la rivière. Pêche à l'achigan. Petite maison de brique très moderne et attrayant. Planchers de bois dur, bonne cave et fournaise. Chambre de bain et foyer. Très beaux arbres décoratifs et jardin. Bonne grange pour 40 têtes de bêtes à cornes avec grande porcherie annexée. Deux silos, nouvelle remise pour instruments aratoires, grenier, etc. Très productive. Grands champs faciles à travailler. Pour occupation en fin d'octobre 1942 avec les granges et silos pleins. Eau courante dans la maison et la grange, moulin à vent.

PRIX: \$10,000.

Voisine de la ferme ci-dessus et donnant aussi sur la rivière, ferme très productive de 80 acres. Bonne maison de brique. Ferme très convenable pour production laitière avec grange pour 24 vaches et compartiments pour jeunes animaux et taureau. Bonne remise et laiterie. Excellente porcherie. Moulin à vent sur source intarissable. Beaucoup de cèdres pour poteaux.

PRIX: \$5,000. avec granges pleines.

Les deux fermes ci-dessus devraient être gardées ensemble ce qui donnerait ainsi une maison pour le fermier. Prix pour les deux avec 315 acres de terre. \$15,000.

Observations générales: Il est très rare que de telles terres fertiles soient mises sur le marché. Ordinairement la terre est achetée à bon marché et le propriétaire dépense beaucoup plus que les prix ci-dessus avant d'atteindre une production profitable et remettre les bâtiments en bon état. Un mille plus haut que ces fermes à Melbourne, la rivière St-François offre environ 4 milles d'eau tranquille pour canotage et pêche. Le lac Brompton est distant d'environ 16 milles sur route gravellée. A ces prix nous pouvons avec assez de comptant, faire arrangement facile et avec intérêt modéré. Pour plus amples informations, s'adresser à:

P.A. GOBEILLE,
93 rue Marquette,
SHERBROOKE, Qué.

ST-SEBASTIEN

—Le soldat Albert Rosa de Lac-Mégantic passe la fin de semaine chez ses parents.

—Mlles Bernadette et Fernande Rosa en promenade chez leur parent pour une semaine.

—MM. et Mmes Lucien et Adrien Bernier et leurs enfants en promenade à St-Sébastien, chez M. Aimé Rosa.

—M. et Mme Aimé Bernier, Mlles Rose-Aimée Bernier et Cécile Bernier en voyage d'affaires à Lac-Mégantic.

—Mme Joseph Veilleux est de retour de l'hôpital de Sherbrooke.

—M. l'inspecteur Antonio Rouleau visite les classes de la paroisse et se dit très heureux de sa visite.

—MM. Paul Proteau, Albert Bilodeau et Antonio Roy, aux Etats-Unis.

—La Municipalité de St-Sébastien, vient de terminer la construction d'un pont au coût de \$400.00 octroi du gouvernement, obtenu par l'entremise de notre député, M. Henri-Louis Gagnon.

La municipalité offre ses meilleurs remerciements à M. Gagnon.

AU CONSEIL DE VILLE

La deuxième séance de septembre, de notre conseil de ville, était tenue au lieu ordinaire des réunions, lundi soir dernier, sous la présidence de Son Honneur le maire J.-E. Lafleche. Étaient encore présents à la réunion, M. le pro-maire, J.-H. Laporte, les échevins Cyrille Blais, Willie Gagnon, Irénée Mercier, Étienne Chartier ainsi que M. le notaire D. L. Lippé, greffier.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues par le greffier, et sur proposition de l'échevin Blais, que seconda l'échevin Mercier, furent adoptées.

La liste des comptes fut ensuite étudiée par les membres du conseil qui n'eurent aucune remarque spéciale à faire, à son sujet. Il fut proposé par l'échevin Henri Laporte, secondé par l'échevin Irénée Mercier que les comptes soient acceptés et payés. Adopté.

Le greffier fit la lecture des correspondances reçues depuis la dernière assemblée; mentionnons une demande faite par la Banque de Montréal, à l'effet d'autoriser Monsieur le maire, ou le maire suppléant, avec le trésorier, à signer les documents de banque, à emprunter, à transiger avec cette dernière, au nom de la municipalité, les dites personnes étant ainsi autorisées à négocier avec la dite banque.

M. le GREFFIER: C'est seulement pour donner au maire, au pro-maire ou au trésorier l'autorisation de signer les documents; ça prend une résolution pour cela. La résolution, préparée suivant le texte requis, fut lue et unanimement acceptée.

—00—
A la demande habituelle de M. le maire, invitant ceux qui ont des demandes à faire, de les formuler, M. Gérard Lacourcière, avocat s'avance et, se faisant l'interprète de la Caisse Populaire, dit que ceux qui viennent rencontrer les membres du conseil ce soir-là, ne sont pas des inconnus; qu'ils sont des représentants de la Caisse Populaire de Lac-Mégantic et qu'ils sont venus déjà devant le conseil, exprimer un désir, une demande, une part des emprunts de la municipalité pour la Caisse Populaire. Il rappelle que lors de leur première visite, le conseil avait semblé accéder à leur demande, laissant entendre que lorsque l'occasion se présenterait, il accorderait une partie de leurs emprunts. Il déclare que les directeurs de la Caisse ont constaté que l'argent de la Caisse n'était pas requis souvent. M. Lacourcière dit qu'ils ont appris que le conseil avait reçu de la Commission Municipale, l'autorisation d'emprunter et c'est

la raison pour laquelle ils reviennent de nouveau offrir à la municipalité les avantages de leurs prêts. Il parle de ces derniers, faisant connaître à ceux qui ne le savent pas déjà, que la Caisse compte aujourd'hui 450 sociétaires à Lac-Mégantic même. La Caisse, dit M. Lacourcière, a des fonds qui sont disponibles présentement, "nous avons pensé," dit-il "que le conseil lui donnerait son encouragement." Il demande que la Caisse ait sa proportion dans les emprunts que le conseil a à faire. Il suggère que la ville établisse une proportion, dans ses emprunts, un "quota", qui serait accordé à la Caisse et ce, d'une manière permanente, ajoutant que la Caisse est prête à favoriser la municipalité du même taux d'intérêt que celui qu'elle paie présentement à la banque, ajoutant que si pour des raisons d'économie, le conseil désire payer un intérêt moindre, les directeurs sont prêts à s'entendre avec le conseil au sujet du taux, comme au sujet du montant désiré.

Pour éviter des frictions entre la Caisse et la Banque, d'ajouter le représentant de la Caisse, il serait peut-être à propos que le conseil établisse un "quota", comme nous le disons plus haut, et ce d'une manière permanente. Il fait remarquer que les représentants de la Caisse Populaire sont présents à l'assemblée et que, si le conseil, au cours de ses délibérations, désire obtenir des renseignements ou explications supplémentaires, ils sont prêts à les lui fournir.

Le président du comité de finances, l'échevin Henri Laporte, dit qu'il avait eu l'honneur de rencontrer ces Messieurs, au cours du même après-midi et de causer des finances de la ville, avec eux. Il dit leur avoir exposé le fait que la Banque de Montréal, avec laquelle transige la ville, rend à cette dernière de grands services, qu'il énumère. M. Laporte dit qu'à cette réunion, on a longuement discuté la question à la suite de laquelle discussion, il a été décidé d'accorder à la Caisse Populaire, le tiers des emprunts de la municipalité laissant à la Banque de Montréal, les deux autres tiers des emprunts. Le président du comité de finances est de l'avis qu'il est bon d'encourager la Caisse Populaire, qui leur offre de l'argent de chez nous; que c'est réellement le devoir du conseil de faire quelque chose pour elle. Par contre, M. le pro-maire dit reconnaître les services nombreux rendus par la Banque de Montréal, ajoutant qu'il est juste que ces services ne soient pas oubliés, en cette circonstance. Revenant sur la proportion des emprunts à être accordés à la Caisse,

SOYEZ FORT.

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1446 ST-DENIS, MONTRÉAL

M. Laporte dit que cette dernière a exprimé le désir de voir le conseil lui accorder 50%, mais que cette dernière suggestion n'a pas paru "sourire" au gérant de la Banque de Montréal, ce dernier faisant remarquer que sa banque fait gratuitement l'entretien du compte de la ville. "Si vous désirez leur offrir plus," dit en terminant M. Laporte, "c'est à vous de le décider; si c'est mieux de donner 50% aux deux, je l'accepterai", mais en terminant l'échevin Laporte insiste sur l'importance qu'il y a d'après lui, de reconnaître ce que la Banque a fait pour eux.

L'échevin MERCIER: Quel ouvrage donnons-nous à la Banque de Montréal?

M. le MAIRE: Ce sont les entrées de comptes et les entrées de chèques. La ville ne paie pas pour toutes les entrées de ses chèques. M. Joseph Durand, un des directeurs de la Caisse Populaire, répond au président des finances qu'il serait difficile, pour la Caisse, d'accepter que le tiers des emprunts de la ville, il fait remarquer que la Caisse peut rendre les mêmes services que ceux rendus par la Banque, il dit que ces services peuvent même être rendus par des particu-

liers, ajoutant encore cette autre remarque que ce n'est pas le compte de la ville que désire la Caisse, mais la moitié de ses emprunts, que la Caisse serait bien prête à accepter le compte de la ville, mais ce n'est pas ce qu'elle sollicite, c'est la moitié de ses emprunts. Après (suite à la dernière page)

Révélation sensationnelles
On nous prie d'annoncer que des révélations sensationnelles, seront faites à la radio, tous les vendredis soirs, à 8 heures, à partir de vendredi prochain, le 25 septembre. PAR ORDRE.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Tel: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste) Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.

DR J.-EDOUARD LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC, — Cté Frontenac

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel: 39 Au-dessus de la Pharmacie Rexall

MEGANTIC

LES DOCTEURS...

J. A. & LIONEL DARCHÉ

92 rue King O. Sherbrooke

YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE

Lunettes fournies à délai de quelques heures.

DR CHARLES BOISVERT

Médecine générale

SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.

Lac Mégantic, Qué.

FATIGUÉ?

UNE BONNE IDÉE

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

ÉCLAIREZ BIEN

mais Épargnez le Courant!

CONSEILS POUR RÉSERVER LE COURANT AUX TRAVAUX DE GUERRE

Ayez un éclairage sûr, ayez tout l'éclairage voulu partout où vos yeux doivent être soumis à un effort! Mais ne gaspillez pas la lumière! Ne laissez pas allumé dans des pièces ou des passages vides. N'ayez pas d'abat-jours sombres. Tenez les ampoules propres. Placez les lampes pour mieux voir. Employez des ampoules de bonne intensité — et de bonne marque — des ampoules vérifiées Edison Mazda.

Employez des

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Au Conseil de Ville

(suite de la page 3) avoir insisté auprès du conseil pour obtenir le "quota" de 50% demandé. M. Durand déclare qu'il ne croit pas que la Caisse soit favorable à l'acceptation de moins de 50% en retour des avantages qu'il a déjà signalés. Il fait un tableau des arguments empruntés par la ville, soulignant que sur l'emprunt de \$15,000, fait il y a quelque temps, la banque a eu \$12,000.00 et la Caisse, \$3,000. Il invite le conseil à poser ses objections à la demande que lui fait la Caisse, si objections il y a, et termine en sollicitant 50% de emprunts de la municipalité l'assurant qu'ainsi tout le monde serait satisfait.

L'échevin LAPORTE: Je vais vous dire une chose, c'est que si vous cédez d'emprunter 50% à la Caisse, ce serait pour les emprunts à venir. M. DURAND: Ca vient en dehors de ma demande cela.

M. le maire fait cette remarque, que si le conseil accède à la demande de la Caisse, il comprend que ce sera pour les emprunts à venir et non pour rembourser ceux déjà faits à la Banque de Montréal.

Ici une discussion s'engage entre M. le maire Lafleche et M. Durand, ex-maire de notre ville, lors de ce dernier reproche au président du comité de finances d'avoir promis à la Caisse de penser à elle et de ne pas l'avoir fait, ajoutant qu'ils ont été trompés.

M. le maire fait remarquer que le trouble de financer revient aux administrateurs de la ville, dont il est le maire et dont M. Laporte est le président des finances. M. le maire déclare être sympathique à la Caisse après avoir reproché à M. Durand son intervention dans l'administration actuelle des finances de la ville ajoutant qu'on n'est pas intervenu ainsi, sous l'administration de M. le maire Durand. M. Lafleche énumère quelques-uns des travaux exécutés et à être exécutés dans la ville, concluant qu'il n'y a rien de surprenant dans la décision du conseil d'emprunter les sommes nécessaires, "avec tous les travaux qu'on fait là", dit-il, "n'importe quel maire aurait été obligé d'emprunter de l'argent."

M. DURAND: Je ne blâme pas votre administration, je ne vous blâme pas de faire des trottoirs, ce que je regrette c'est d'avoir été trompé, par le président des finances.

Révélation sensationnelles

On nous prie d'annoncer que des révélations sensationnelles, seront faites à la radio, tous les vendredis soirs, à 8 heures, à partir de vendredi prochain, le 25 septembre. PAR ORDRE.

Economisez En vous retirant aux HOTELS FORD Modernes, à l'épreuve du feu, convivialement situés, stationnement facile. aussi bas que \$1.50 pas plus que \$2.50 par personne Pour carte on dépliant, écrire à FORD HOTELS CO. Montréal. 1218 à 1318 PAR PERSONNE PAS PLUS. 400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS

Bas élastiques!

Nous avons toujours en magasin, en fabrication pour cas spéciaux, tout genre de supports orthopédiques tels que: supports pour arthrite, Sacro-Ilac, Maternité, Dénutrition, Obésité normale, Bas élastiques fabriqués par la maison Bauer & Black, confectonnés tout comme des bas de soie ordinaires, avec du fil de Latex. Ces bas ont la même apparence que les bas de "service" ordinaires, soutiennent bien la jambe, durent longtemps et se lavent facilement. Une jeune fille diplômée est à la disposition des dames pour mesurer et avis.

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN PHARMACIE GAUDET 29, rue King-Ouest Près du terminal des autobus TEL. 3868, Sherbrooke

M. Lacourcière revient à la charge, demandant à M. le maire ce que, d'après lui, ça peut coûter à la Banque de Montréal pour manipuler le compte de la ville. M. le maire répond qu'il ne le sait pas et qu'il ne tient pas à le savoir. M. Lacourcière ajoute qu'il a obtenu ces renseignements et il les fait connaître au conseil.

La discussion se continue sur ce sujet, prenant à certains moments une tournure assez chaude pour en venir à la résolution suivante: il est proposé par l'échevin Laporte, secondé par l'échevin Gagnon, qu'à partir d'aujourd'hui, tous les emprunts qui seront faits pour la ville soient partagés également entre la Banque de Montréal et la Caisse Populaire. Adopté.

M. le MAIRE: A propos de l'arrestation de M. A. Landry, de Ste-Marie, au sujet des lignes tirées entre la propriété de M. Hilaire Roy et celles de la ville. Je me suis rendu voir M. Roy et j'ai discuté de la chose avec lui. Le tout s'élevait à \$84.20; il nous en chargeait la moitié. Je crois qu'il n'y a pas d'erreur là-dedans; est-ce que vous avez des remarques à faire à ce sujet-là? L'échevin LAPORTE: Non, monsieur le maire, je ne vois aucune objection.

Dans une lettre qu'il adresse au conseil, le docteur Marcel Huot, officier-médical parle de la nécessité d'un égout dans le quartier nord de la ville. Il suggère que ces travaux soient faits avant le posage de la surface bitumineuse.

M. le MAIRE: Il s'agit ici de gros travaux. M. Martel a posé des piquets; ça ne suffirait pas; Je ne blâme pas le Ministère de la Santé de nous suggérer de poser un égout, mais il s'agit ici d'une dépense pour la ville de cinq à six mille piastres; on nous demande de nous hâter de faire ces travaux avant le posage de la surface bitumineuse, mais vous l'avez constaté, la surface, elle ne nuirait pas aux travaux.

M. le maire ajoute qu'il voit des obstacles dans l'exécution immédiate de ces travaux, énumérant: la main-d'oeuvre, les tuyaux, enfin l'argent. "Cependant, nous allons y voir", dit-il, "nous allons consulter le comité des finances."

L'échevin BLAIS: Est-ce qu'on peut s'exempter de le faire? M. le MAIRE: On n'est pas obligé de le faire.

L'échevin BLAIS: On n'est pas obligé, mais si le puisard reverse dans le chemin, est-ce qu'on va laisser faire cela, comme ça?

M. le MAIRE: C'est parce qu'ils ne sont pas assez grands. L'échevin BLAIS: Ils sont assez grands, en temps ordinaire, mais quand viennent les pluies du printemps, ils renversent. M. le MAIRE: Je ne serais pas

Le Colonel L.P. Cliche dans le deuil

La mère de notre concitoyen, Mme Richard Cliche, vient de mourir à East Broughton.

Dans la Beauce, plus précisément à East Broughton, la mort est venue ravir à l'affection d'une famille estimée une octogénaire bien connue dans la personne de Mme Richard Cliche, née Virginie Perron, dont le décès est survenu vendredi le 18 septembre. La défunte était âgée de 84 ans et 9 mois; son époux l'a précédée de 33 ans dans la tombe.

Feu Mme Cliche, était la mère de notre concitoyen, le colonel L.P. Cliche, commandant de notre Centre d'entraînement militaire. Outre le Colonel Cliche, la défunte laisse pour pleurer sa perte; deux autres fils: Le docteur J.E. Cliche, d'East-Broughton et M. Albert Cliche, de Québec; un frère, M. Omer Perron, de St-Frédéric, Beauce.

L'"ECHO de Frontenac" prie les membres de la famille en deuil et particulièrement le Colonel et Madame L.P. Cliche, de notre ville d'accepter l'expression de ses vives condoléances.

Il est proposé ensuite par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Gagnon que la ville de Lac Mégantic est disposée à payer au département de la voirie, une somme de \$6,800.00 environ pour acquitter le paiement de la balance des travaux d'asphalte qui seront faits dans les limites de la ville. Adopté.

Un employé de la ville, M. Joseph Pouliot, électricien, demande au conseil une augmentation de salaire devant porter son salaire de \$0.40 de l'heure à \$0.47, faisant remarquer qu'ainsi il sera payé sur le même pied que ses compagnons.

M. le MAIRE: M. Pouliot travaille à l'électricité; si vous voulez savoir ce que j'en pense, je dois vous dire que \$0.47 de l'heure pour faire ce travail, ce n'est pas trop cher. Qu'est-ce que vous en pensez, vous M. Mercier.

L'échevin MERCIER: Je pense qu'on pourrait lui donner.

Il est proposé par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Laporte que le salaire de M. Joseph Pouliot soit porté à \$0.47 de l'heure, tant qu'il agrira comme électricien. Adopté.

M. Eugène Fortier, de Sherbrooke, écrit au conseil incluant une lettre de références, dans le but d'obtenir une position de constable; il fait remarquer qu'il est un ancien citoyen de Lac Mégantic et qu'il aimerait revenir et demeurer avec sa famille.

La lettre est remise au comité de la police. Une lettre de M. Frank Labonville est portée à la connaissance du conseil. M. Labonville fait remarquer que son évaluation municipale a été augmentée de \$150.00 et qu'aucune réparation n'a été faite à sa propriété pouvant justifier cette augmentation. Une autre lettre semblable, de M. Elzéar Michaud, cette dernière demande l'annulation d'une augmentation de cent dollars de son évaluation. Il fait également remarquer qu'aucune réparation n'a été faite sur sa propriété.

M. le maire demande à M. Labonville, qui est dans la salle, s'il a fait des réparations à sa propriété. Ce dernier répond qu'il n'a pas fait de réparation et que de plus, depuis 15 ans, sa propriété porte la même évaluation.

Il est proposé par l'échevin Blais, que les deux évaluations en question ne soient pas haussées. Adopté. Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, il est proposé par l'échevin Gagnon, secondé par l'échevin Chartier que la séance soit levée.

M. le GREFFIER: Non, on ne s'en sert plus. L'échevin LAPORTE: On peut aller voir cela, \$500.00 c'est \$500.00. M. le MAIRE: Est-ce que quelqu'un connaît ça, la coupe de bois que M. Stewart veut acheter à Marsboro?

L'échevin LAPORTE: M. John Stewart connaît ça.

M. le MAIRE: Maintenant, au sujet de la voirie. Le Ministère a encaissé un chèque de \$4,000.00, on l'avait promis en août 1941. La voirie disait que pour l'autre \$4,000.00 on nous donnerait jusqu'au mois de février. Les travaux ont commencé en 1942. On a trouvé étrange que le Ministère nous demande un autre quatre mille piastres.

Pour ceux qui ne le savaient pas, M. le maire fait la description des rues dont le montant de \$8,000.00 devait couvrir les réparations. Il fait remarquer qu'un montant sup-

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêchez de respirer et de dormir MÉDICAMENT À 3 FINS Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche", la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses tantes; (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... Rappelez-vous ceci: l'aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps. VICKS V-A-TRO-NOL

plémentaire a été réclamé par le gouvernement pour la différence de la largeur des rues, certaines parties de nos rues, dont on a arrêté par la suite la réparation, telle la rue Villeneuve, qui conduit au chemin de l'aéroport, etc. Ici, M. le maire donne d'intéressants détails sur les travaux dont on a commencé l'exécution dans nos rues, et explique la raison d'être du surplus que la ville aura à payer pour conduire à bonnes fins les travaux commencés.

Il est proposé ensuite par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Gagnon que la ville de Lac Mégantic est disposée à payer au département de la voirie, une somme de \$6,800.00 environ pour acquitter le paiement de la balance des travaux d'asphalte qui seront faits dans les limites de la ville. Adopté.

Un employé de la ville, M. Joseph Pouliot, électricien, demande au conseil une augmentation de salaire devant porter son salaire de \$0.40 de l'heure à \$0.47, faisant remarquer qu'ainsi il sera payé sur le même pied que ses compagnons.

M. le MAIRE: M. Pouliot travaille à l'électricité; si vous voulez savoir ce que j'en pense, je dois vous dire que \$0.47 de l'heure pour faire ce travail, ce n'est pas trop cher. Qu'est-ce que vous en pensez, vous M. Mercier.

L'échevin MERCIER: Je pense qu'on pourrait lui donner.

Il est proposé par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Laporte que le salaire de M. Joseph Pouliot soit porté à \$0.47 de l'heure, tant qu'il agrira comme électricien. Adopté.

M. Eugène Fortier, de Sherbrooke, écrit au conseil incluant une lettre de références, dans le but d'obtenir une position de constable; il fait remarquer qu'il est un ancien citoyen de Lac Mégantic et qu'il aimerait revenir et demeurer avec sa famille.

La lettre est remise au comité de la police. Une lettre de M. Frank Labonville est portée à la connaissance du conseil. M. Labonville fait remarquer que son évaluation municipale a été augmentée de \$150.00 et qu'aucune réparation n'a été faite à sa propriété pouvant justifier cette augmentation.

Une autre lettre semblable, de M. Elzéar Michaud, cette dernière demande l'annulation d'une augmentation de cent dollars de son évaluation. Il fait également remarquer qu'aucune réparation n'a été faite sur sa propriété.

M. le maire demande à M. Labonville, qui est dans la salle, s'il a fait des réparations à sa propriété. Ce dernier répond qu'il n'a pas fait de réparation et que de plus, depuis 15 ans, sa propriété porte la même évaluation.

Il est proposé par l'échevin Blais, que les deux évaluations en question ne soient pas haussées. Adopté. Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, il est proposé par l'échevin Gagnon, secondé par l'échevin Chartier que la séance soit levée.

M. le GREFFIER: Non, on ne s'en sert plus. L'échevin LAPORTE: On peut aller voir cela, \$500.00 c'est \$500.00. M. le MAIRE: Est-ce que quelqu'un connaît ça, la coupe de bois que M. Stewart veut acheter à Marsboro?

L'échevin LAPORTE: M. John Stewart connaît ça.

M. le MAIRE: Maintenant, au sujet de la voirie. Le Ministère a encaissé un chèque de \$4,000.00, on l'avait promis en août 1941. La voirie disait que pour l'autre \$4,000.00 on nous donnerait jusqu'au mois de février. Les travaux ont commencé en 1942. On a trouvé étrange que le Ministère nous demande un autre quatre mille piastres.

Pour ceux qui ne le savaient pas, M. le maire fait la description des rues dont le montant de \$8,000.00 devait couvrir les réparations. Il fait remarquer qu'un montant sup-

Il s'acquitte... (suite de la page 1) suite d'un accident l'a longtemps retenu cloué sur un lit de souffrance, tour à tour à l'hôpital, à sa demeure. Une opération avait été jugée d'urgence; c'est alors que M. Nadeau promit de se rendre en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne, à Beauré, s'il guérissait. Fouant aujourd'hui marcher et se servir à volonté de sa jambe malade, notre concitoyen accomplissait son vœu la semaine dernière. A la messe qu'il entendit dans le basilique, M. Nadeau put franchir, sans difficulté, les degrés qui conduisent à la Table Sainte et ce, sans l'aide de sa canne.

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL IL EST LU PAR TOUS

Décès de M. Achille Lessard

A St-Joseph de Beauce, est décédé jeudi dernier, M. Achille Lessard, à l'âge de 91 ans. C'est un des plus vieux citoyens de St-Joseph qui disparaît dans la personne de M. Lessard. Il jouissait de l'estime, non seulement de ses parents et de ses amis, mais encore de tous ceux qui le connaissaient.

Le défunt laisse pour le pleurer quatre enfants dont trois fils; MM. Eugène Lessard de St-Joseph, Thomas-Jacques Lessard, de Augusta, Me. et Joseph Lessard de Lewiston, Me. une fille: Mme Georges Groux (Anna) d'Augusta. Plusieurs petits-enfants; parmi lesquels Mlle Marguerite Lessard, de St-Joseph, demeurant de Mme L. Philippe Poulin de notre ville.

Le service et les funérailles du défunt avaient lieu à St-Joseph, lundi matin dernier et l'inhumation se faisait dans le cimetière paroissial. Nous prions les membres de la famille d'accepter l'expression de nos vives condoléances.

ST-ROMAIN

(Du correspondant de l'"ECHO") M. Patrice Tardif à St-Romain

Dimanche soir dernier, M. Patrice Tardif ex-député de Frontenac était l'invité de M. Louis Pelchat. Quelle ne fut pas la surprise de M. Tardif à son arrivée de trouver un nombre considérable de citoyens de St-Romain accourus pour l'entendre parler. Il fut très touché de l'accueil chaleureux qu'on lui servit.

Comme on réclamait avec insistance un discours, M. Tardif se rendit au désir de son auditoire, bien qu'il ne s'était nullement préparé.

Voici quelques extraits de son discours: "Je suis très touché de la façon avec laquelle je suis accueilli ce soir. Je ne m'attendais nullement à une telle réception. Je suis à même de constater que vous n'avez pas encore complètement oublié votre ancien député."

Puis M. Tardif a entretenu son auditoire sur l'administration des gouvernements fédéral et provincial. Il parla aussi de l'actualité mondiale, ce qui intéressait au plus haut point ses auditeurs.

C'est ainsi que M. Patrice Tardif a passé quelques heures chez nous en compagnie de ses amis. Tous furent très satisfaits de leur veillée et ils seront très heureux de recevoir de nouveau M. Tardif s'il leur fait encore l'honneur de sa visite.

AMELIORATIONS A LA MEGANTIC MANUFACTURING Notre populaire industriel, M.

M. le Curé M. Fortier de passage par affaires à Sherbrooke. — M. Jean-Marie Arquin qui faisait parti de l'armée depuis plusieurs mois est de retour dans sa famille, après avoir obtenu une "discharge" pour cause de santé.

—Miles Imelda et Germaine Pelchat de Sherbrooke, passent la fin de semaine chez leur mère Mme J. Pelchat.

—M. et Mme Odora Tardif, ainsi que leur fils Roger, chez leur fille, à Ste-Marie Beauce.

—Depuis le début de septembre, chaque fin de semaine nous ramène M. l'abbé J.A. Labrecque professeur au séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor Beauce. Pendant les mois de vacances, M. l'abbé Labrecque remplaçait M. le Curé Fortier; nous sommes toujours heureux de lui souhaiter la bienvenue.

—M. J.G. Roy, est de retour dans sa famille, après une absence de plusieurs mois. Il a travaillé dans la Métropole.

—M. l'abbé J.D. Tanguay, curé de

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

LES LITHINÉS du Dr GROC N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bonbons-frais. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Les Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produits français — Refuser les imitations ne portant pas le nom et le No 33.

Lithinés DR-GROC

C'EST UN VRAI GIN C'EST UN VRAI GENIÈVRE C'EST DU MELCHERS CROIX D'OR 40 oz - \$3.90 • 26 oz - \$2.70 • 10 oz - \$1.15

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 22 septembre 1932)

ENFANT BROYE A MORT A PIOPOLIS

Roger, enfant de M. et Mme Théophile Mercier, est broyé à mort sous une voiture remplie de gravier. L'enfant revenait du village, accompagné d'un frère, lorsqu'il tomba sous la charge et fut écrasé. Il succomba le lendemain dans d'atroces souffrances.

FETE A M. MARIUS BLAIS Une belle fête a lieu dans les sautes de l'hôtel Lake View en l'honneur de M. Marius Blais, à l'occasion de son entrée prochaine en religion. M. L.L. Mercure préside le banquet donné à cette occasion. M. Mercure adresse la parole, puis présente les orateurs: MM. Gérard Lacourcière, Marius Blais, J.E. Letellier, le docteur Léo Blais, L. Philippe Poulin, le docteur Victor Lincourt et Auguste Girard.

AMELIORATIONS A LA MEGANTIC MANUFACTURING Notre populaire industriel, M.

M. L'Heureux voit la mort de près

Le Surintendant de notre ville, M. Jos. L'Heureux, est heurté par un camion et sérieusement blessé.

M. Joseph L'Heureux, employé de la municipalité comme Surintendant, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites fatales dimanche soir dernier, alors qu'il passait sur la rue Frontenac, dans le quartier centre, en face de l'hôtel Windsor.

M. L'Heureux voulut éviter d'être heurté par une automobile qui passait à cet endroit, lorsqu'une autre voiture arriva au même moment et le projeta violemment sur la chaussée.

St-Jean, Beauce, M. l'abbé P.L. Morneau, professeur au collège de Lévis et M. l'abbé J. Gagnier étaient les invités de la famille de M. J. Breton, récemment.

—M. J.G. Bernier de Courcelles en fin de semaine, chez des amis, à St-Romain.

—M. Léandre Hallé de Montréal, passe la fin de semaine, chez ses parents, M. et Mme H.L. Hallé.

—M. et Mme J.R. Parent, leurs enfants Marie-Louis et Marguerite, ainsi que M. et Mme W. Lamontagne et Mlle Martha Poulin de Thetford, chez des parents de St-Romain.

—M. Majorique Turcotte, par affaires à Lac Mégantic.

—M. Patrice Breton chez son frère, M. G. Breton de Verdun.

—MM. J.O. Jacques et J.D. Brien de Magog, par affaires à St-Romain.

—Miles Juliette Rodrigue de Montréal, ainsi que Claire Rodrigue de Lac Mégantic, dans leur famille à l'occasion du mariage de leur frère Luc.

—M. Omer Boulanger en voyage d'affaires à Sherbrooke, ainsi qu'à Lac Mégantic, la semaine dernière. Nos malades

Nous apprenons avec plaisir, le retour de Mme H.L. Boulanger qui était hospitalisée depuis quinze jours à St-Vincent de Paul de Sherbrooke, où elle a dû subir une intervention chirurgicale.

Nous lui offrons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance.

"Mourir, ce n'est pas mourir, c'est changer." — Lamartine.

ATTENTION! Attention! Nous sommes à cette saison où s'impose le besoin d'acheter des chaussures pour chacun des membres de la famille. Avez-vous songé que notre assortiment est toujours très au complet. Nous venons de recevoir une quantité considérable de souliers de toutes sortes, claque et pardessus en caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants. Nos prix sont des plus raisonnables, et un service parfait vous est assuré. Achetez maintenant et économisez, chez: JOS. HUOT, FILS Cordonnier - sellier LAC MEGANTIC, Qué. Marchand de Chaussures

AUGMENTEZ CE CHEQUE DE LAIT en équilibrant le fourrage de culture domestique avec la Ration Laitière Quaker 18% Protéine VOICI une nourriture qui répond scientifiquement aux besoins des cultivateurs qui ont des légumineuses de culture domestique. Sa composition, ses ingrédients, son caractère physique et son prix vous le recommandent pour un bon essai. RATION LAITIÈRE QUAKER 18% COMMANDEZ AUJOURD'HUI DE Coopérative Agricole de Lac Mégantic ALBERT CHOQUETTE, gérant, marchand autorisé de Nouritures Quaker Rue D'Orsenens, Lac Mégantic TEL. 30